



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vannes, le 12/07/2024

Restitution de la mission « Rebond industriel » sur le territoire de Lorient Agglomération

Ce 12 juillet 2024 s'est tenue, dans les locaux de la Sous-Préfecture de Lorient, la **réunion de restitution de la mission « Rebond Industriel »**, en présence des représentants de l'État, des collectivités et des partenaires institutionnels et économiques du territoire.

Dans le cadre de France 2030 et du programme Territoires d'industrie, la démarche « Rebond industriel » propose un **appui renforcé pour les territoires disposant de filières en mutation**. Pilotée par l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires et la Banque des Territoires, elle combine un **soutien en ingénierie** et un **soutien financier**.

Cet accompagnement sur-mesure permet :

- d'établir un état des lieux de l'écosystème industriel du territoire pour évaluer sa dynamique et ses enjeux ;
- d'identifier, d'accompagner et d'accélérer les projets industriels structurants pour les territoires, en mobilisant une enveloppe spécifique de crédits France 2030 et en identifiant l'ensemble des dispositifs d'aides publiques pouvant être sollicités par les industriels ;
- d'apporter un appui concret à l'élaboration et la mise en œuvre de la feuille de route territoriale développée dans le cadre de la labellisation « Territoire d'industrie ».

Il s'inscrit dans la continuité du travail engagé en faveur des industries du territoire auquel participent des acteurs économiques locaux et représentants de filières : Région Bretagne, AUDELOR, BPI, CCI 56, UIMM, ADEME, France Travail, la Banque des Territoires (Groupe Caisse des Dépôts).

Ce 12 juillet a ainsi été l'occasion de partager avec l'ensemble des parties prenantes les résultats concrets de cette mission. Ainsi ce sont près de **47 industriels qui ont pu être rencontrés de mars à mai 2024, représentant un portefeuille de 118 projets industriels, pour plus de 224 millions d'euros d'investissements productifs et 739 créations potentielles d'emplois**. Ces résultats témoignent de la forte dynamique industrielle du territoire. Chaque industriel a été accompagné pour identifier les dispositifs d'aides pertinents à solliciter auprès de l'État, des opérateurs de l'État, des collectivités et des partenaires du Territoire d'industrie. Ces projets sont portés essentiellement par des TPE et des PME, portant majoritairement sur l'extension et la modernisation des outils de production ou visant la décarbonation des sites industriels.

.../...

Service de la Communication Interministérielle

Tél : 06 71 07 42 57 / 06 03 70 60 57

Mél : pref-communication@morbihan.gouv.fr

En complément, plusieurs entreprises industrielles avec des projets d'investissements structurants et innovants, répartis sur l'ensemble du territoire, ont été orientées vers une **enveloppe de 1,5 M€ d'aides** spécifiquement dédiée au territoire dans le cadre de ce dispositif France 2030. Ces projets feront l'objet d'une instruction détaillée au cours des prochaines semaines.

L'appui en ingénierie a également permis d'approfondir la stratégie de **réindustrialisation du territoire**, dans une logique de co-construction avec les parties prenantes, industriels et institutionnels. Ces travaux se sont notamment portés sur l'enjeu du développement des compétences liés aux métiers du Composite, activité en fort développement sur le territoire, notamment dans la dynamique de Lorient Composite Valley.

Pour assurer leur développement, les entreprises du composite doivent ainsi faire face à trois principaux enjeux :

- Renforcer l'attractivité des métiers et des formations
- Proposer des formations répondant aux besoins des industriels
- Développer les compétences techniques chez les jeunes

Les collectivités ont réitéré à l'occasion de cette réunion leur volonté de poursuivre le travail en faveur de la réindustrialisation du territoire, en lien avec l'État et tous les acteurs du territoire. À cet égard, la méthodologie mise en place sur Lorient Agglomération sera déployée à l'ensemble du Pays de Lorient-Quimperlé labellisé « Territoire d'industrie », qui intègre également les territoires de Quimperlé Communauté et de Blavet Bellevue Océan Communauté.

Service de la Communication Interministérielle

Tél : 06 71 07 42 57 / 06 03 70 60 57

Mél : pref-communication@morbihan.gouv.fr



morbihan.gouv.fr

Préfet du Morbihan

Place du Général de Gaulle
56019 Vannes Cedex